



SECTION DÉPARTEMENTALE DE LA MAYENNE NEWSLETTER

AVRIL 2019

Le Mot de la Présidente



SOMMAIRE

Le mot de la Présidente
Page 1

La passion de nos
membres
Pages 2 - 3 - 4 - 5 - 6

L'engagement de nos
membres
Pages 7 - 8 - 9 - 10 - 11

Hommage à Hervé
DELALANDE
Page 12

La vie de notre
association
Pages 13 - 14 - 15 - 16 -
17 - 18 - 19

**Cette Newsletter se
veut collaborative.
N'hésitez pas à
communiquer vos
contributions à l'équipe
de la rédaction.**

La Vie de notre section départementale

Chers compagnons,

Au cours de l'année 2018, nous avons mis en œuvre de nombreuses actions à la fois pour rayonner dans la cité et communiquer notamment auprès des générations.

L'action de l'année 2019 s'orientera sur l'animation des territoires auprès des compagnons.

Notre association est riche de sa diversité et de son implantation sur l'ensemble de notre département

Aussi, grâce à l'action des vice – présidents Nord, Sud et Centre, nous organisons des **rencontres** de proximité, pour mieux nous connaître et mieux faire rayonner notre devise « Honneur, Solidarité, Mémoire » .

2019 verra dans cet esprit d'animation, la mise en œuvre de la chaîne d'Hervé : chaîne de solidarité envers les compagnons, et l'organisation à Evron de notre assemblée générale ce 25 avril 2019.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, je vous souhaite une bonne lecture de notre quatrième newsletter départementale réalisée par les compagnons et pour les compagnons.

Chers compagnons, soyez assurés de mon fidèle et dévoué engagement.

Françoise AUVINET

Présidente

LA PASSION DE NOS MEMBRES

**Gilbert
PROD'HOMME**



**Président
d'honneur**

Les « Murs de séparation ou les nouveaux LIMES »

Le « Lime » est le nom donné par les historiens modernes aux systèmes de fortifications romains établis au long de certaines frontières de l'empire.

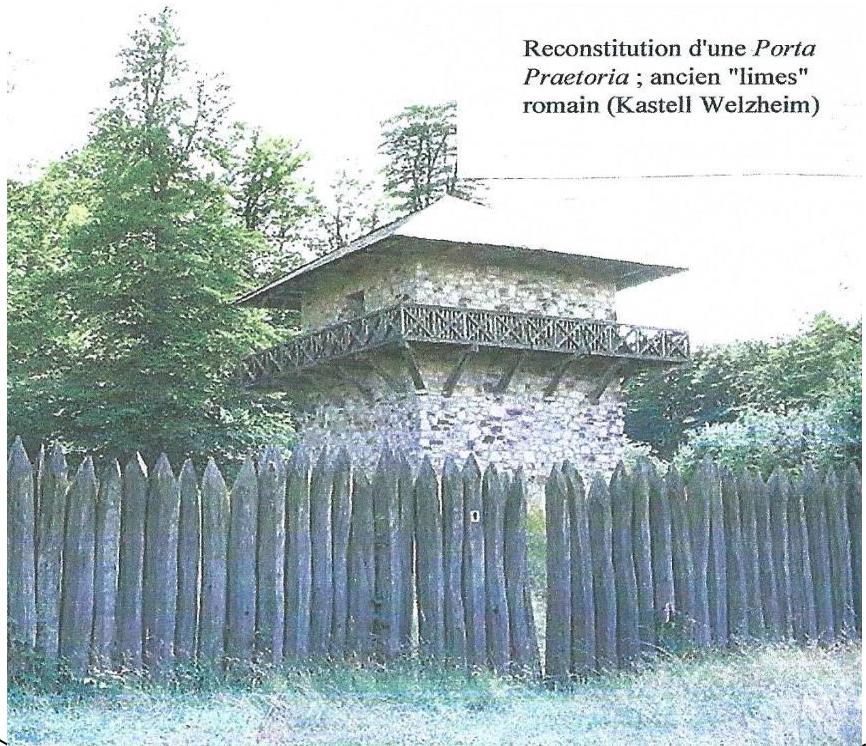
A ce jour nous dénombrons 75 « murs » installés sur 43 000 km et 21 000 km de murs en construction dans le monde. Ce phénomène n'est pas récent :

- La muraille de Chine,
- les Limes romains du mur d'Adrien (117 km)
- et la ligne Maginot, etc.

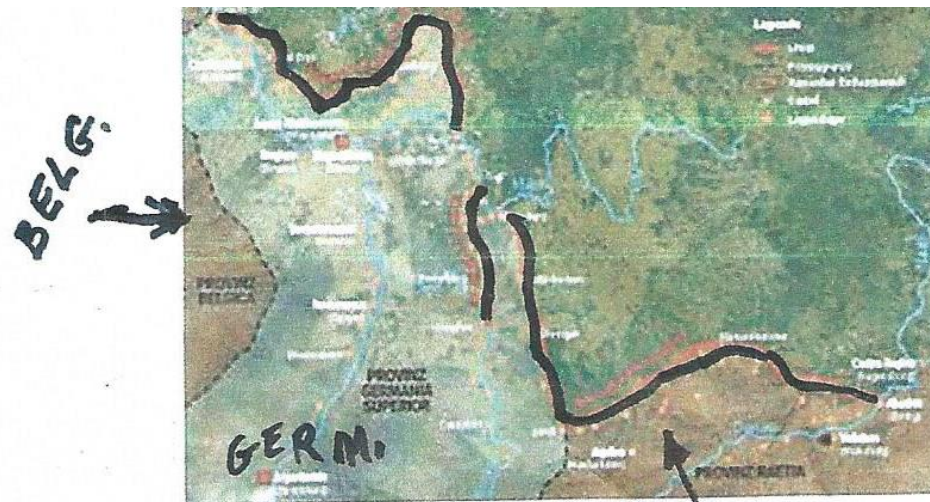
Il existe 3 raisons d'édifier un mur :

- Des conflits entre Etats (10 murs avec par exemple Irak – Koweït, Maroc – Polisario, etc.)
- Des conflits internes à un état (8 murs avec par exemple Chypre, Irlande, Israël, etc.)
- Arrêter une immigration massive non contrôlée (17 murs)

Reconstitution d'une *Porta Praetoria* ; ancien "limes" romain (Kastell Welzheim)



Les murs peuvent être fortifiés ou non. Ils peuvent être en pierre, en palissade de bois (LIMES) ou en métal. Ils peuvent être construits sous forme de talus avec fosses, avec des barbelés ou définis par une zone minée avec ou sans détecteurs radars.



Carte du limes germanique, matérialisant la frontière de la province de la Rhétie.



Limites et frontières de l'empire romain lors de sa plus grande extension

Asie de l'Est

La muraille de Chine 8800 km – 3^{ème} siècle MING, construite par les empereurs chinois pour se protéger contre les « Barbares » du nord et du nord-est (principalement peuples turco-mongols, Xiongnu, Xianbei, tatares, Mongols, Toungouses) avant la grande invasion de l'Empire mongol avec Gengis Khan et ses descendants. Kubilai Khan qui établit la Dynastie Yuan au 8^{ème} siècle sur toute la Chine fut l'apogée de ces invasions.

Chine-Corée du Nord, au nord de la ville de Dandong, les autorités chinoises ont aménagé une barrière de fils de fer barbelés, pour éviter sur toute la Chine l'afflux d'immigrés nord-coréens.

Corée du Sud – Corée du Nord, bande de terre de 248 km de long sur 4 km de large, servant de zone tampon depuis 1953.

- **Asie du Sud**

Inde – Pakistan (Cachemire)

Inde – Bangladesh, l'Inde devait avoir achevé fin 2007, la construction d'une barrière le long de toute sa frontière avec le Bangladesh, c'est-à-dire sur plus de 4000 km. D'après le gouvernement indien, cette barrière a plusieurs raisons d'être : enrayer l'immigration illégale, limiter les trafics de drogues et d'armes, ainsi que couper certains mouvements indépendantistes actifs au Nord-Est de l'Inde (Tripura, etc.) de leurs camps d'entraînement au Bangladesh. Le gouvernement du Bangladesh nie l'existence de camps d'entraînement et l'armée des frontières indienne tente de contrôler cette immense frontière.

Pakistan – Afghanistan, le Pakistan entreprend depuis mars 2007 la construction d'une barrière de séparation sur sa frontière avec l'Afghanistan. La clôture devrait, à terme, mesurer 32 km de long et traverser le territoire pachtoune. L'objectif du gouvernement d'Islamabad est d'empêcher les islamistes armés d'entrer en Afghanistan depuis le Pakistan.

- **Afrique**

Le mur de la frontière entre la Tunisie et la Libye (anti infiltrations terroristes)

Espagne – Maroc, les villes autonomes espagnoles de Ceuta et de Melilla, enclavées sur la côte méditerranéenne du Maroc, sont séparées du territoire marocain par des doubles clôtures de 6 m de hauteur, pour arrêter l'immigration clandestine : les barrières de Ceuta et de Melilla.

Le Maroc a construit (à partir de 1980) un Mur des Sables de 2700 km traversant le Sahara occidental. Il sépare le territoire sous contrôle marocain du territoire sous contrôle du Front Polisario.

Botswana – Zimbabwe, la Botswana a mis en place une barrière métallique électrifiée de 2,50 m de haut, longue de 500 km sur sa frontière avec le Zimbabwe, empêchant toute immigration du travail en provenance de ce pays.

Barrage de Djibouti, installé entre septembre 1966 et 1982, dont l'objectif jamais atteint de restreindre l'accès des migrants à la ville de Djibouti.

- **Europe**

Frontière entre la Hongrie et la Serbie, la Hongrie entame le 13 juillet 2015 l'édification d'un mur de quatre m de haut et de 1,75 km de long renforcé de barbelés, dans le but d'empêcher l'entrée des migrants sur son territoire. La barrière est ensuite étendue vers la frontière avec la Croatie ainsi que vers la frontière avec la Roumanie.

Murs de la Paix (Peace Walls) en Irlande du Nord entre les quartiers catholiques et protestants de Belfast.

Clôture électrique entre la Belgique et les Pays-Bas pendant la première guerre mondiale.

Frontière entre la Bulgarie et la Turquie, un mur de barbelés anti-migrants, érigé aux frais du gouvernement bulgare pour 4,5 millions d'€, sépare la Bulgarie de la Turquie. Haut de 3 m et long de 30 km, sur une portion de frontière moins montagneuse où l'entrée est « plus facile » selon les autorités, ce rempart s'ajoute aux caméras thermiques et miradors délimitant l'entrée de l'Union européenne. Le mur doit être prolongé de 130 km. « Des barbelés plus hauts et plus difficiles à escalader », seront installés selon la police bulgare. Une facture qui pourrait aller jusqu'à 46 millions d'€, estiment les autorités.

Le mur de Calais en France, officiellement appelé par le gouvernement Britannique « mur de protection anti-migrants » est un projet du gouvernement britannique qui souhaite construire un mur en plein Calais en France, afin de mettre fin à l'afflux de migrants vers le Royaume-Uni. La construction du mur devait se terminer avant la fin de l'année 2017...

La Lituanie veut ériger un mur entre son territoire dans l'Union européenne et la frontière existant avec la Russie à l'enclave de Kaliningrad.

En Europe centrale, particulièrement en République tchèque, en Roumanie et en Slovaquie, des murs séparent les populations nationales des Tsiganes.

La frontière entre la Norvège et la Russie est parcourue par une barrière construite à partir de septembre 2016, pour empêcher l'immigration en Norvège.

Ligne Attila, à Chypre, à partir de 1974, 300 km de mur entre la Turquie et la Grèce.

- **Proche-Orient**

Les frontières d'Israël avec la Cisjordanie, la construction de la barrière de séparation israélienne a commencé en 2002 en pleine intifada, dans le but d'empêcher des infiltrations de terroristes palestiniens en Israël. Certains reprochent à cette barrière, longue d'environ 681 km, d'empiéter sur des terres agricoles palestiniennes et y voient une tentative d'annexion de territoires. Le gouvernement israélien a assuré de son côté que cette « barrière de sécurité » ne préjugeraient en rien du tracé (encore à négocier) des futures frontières et enregistre une nette diminution des attentats contre sa population.

Irak – Koweït, commencé en 1991, renforcé depuis 2004.

Arabie saoudite – Irak, en Arabie saoudite, les autorités ont décidé de construire une barrière de protection moderne avec l'Irak pour empêcher les terroristes d'entrer sur le territoire saoudien. Achevée en 2014, elle est dotée d'une électronique de pointe, dont 50 stations radar.

EAU – Oman, les Emirats arabes unis édifient à leur frontière avec le sultanat d'Oman une barrière afin notamment de dissuader l'immigration clandestine.

Arabie saoudite – Yémen, commencée en 2003.

Turquie – Syrie, projet de construction par les autorités turques d'une barrière de 2,5 km aux environs du poste frontière de Cilvegözü à la suite d'une attaque terroriste attribuée à Damas le 11/02/2013. A noter que de 2014 à septembre 2017, la Turquie a achevé la construction de 730 km d'un mur long 828 km séparant la Turquie de la Syrie.

Au Liban, dans les camps de réfugiés, des murs sont construits pour séparer les populations palestiniennes et syriennes de la société. Notamment autour du camp de Ain al – Hilweh, un mur a été érigé.

- **En Amérique**

Etats-Unis – Mexique, une partie de la frontière entre les 2 pays est protégée par des barrières. Le Secure Fence Act, promulgué en 2006, prévoit d'étendre considérablement les barrières existantes.

L'ENGAGEMENT DE NOS MEMBRES

Ce qui nous unit : Avoir, à un moment donné de notre vie, pour diverses raisons, été distingué de l'Ordre national du mérite. En conséquence nos parcours sont très différents et font notre richesse. Aussi nous avons souhaité, mettre en place la rubrique « l'engagement de nos membres » pour découvrir le parcours de chacun et ainsi mieux nous connaître, pour mieux partager.

Françoise AUVINET

Michel COSME



Une vie de Bénévolat

Né à Montsûrs en 1941 dans une famille de six enfants dont je suis le dernier et fier d'être le fils d'un poilu de 14/18. Mon père était ouvrier agricole ma mère s'occupait de la maison. J'ai grandi dans cette famille où l'amour familial, le travail et rendre service à tout le monde en toute simplicité était naturel, je ne connaissais pas le bénévolat mais nous le vivions naturellement tous les jours, au patronage basket, gymnastique et au cinéma le Majestique. Le portage du pain de la boulangerie toute proche et tous les soirs le lait à la ferme d'à côté pour notre voisine âgée sans compter une assiduité de 7 à 14 ans comme enfant de cœur à la paroisse. Tout ceci en respectant la vie familiale et l'aide à la maison et au jardin ainsi que ma distraction favorite la vie dans la nature l'observation des oiseaux. Un emploi du temps bien rempli

Ma scolarité se passe à Montsûrs et mon Certificat d'Etude Primaire en poche je rentre en apprentissage de mécanicien en Cycle et Moto en internat à l'Ecole Technique Missionnaire Saint-Michel chez les Jésuites de Laval pendant deux ans et ma troisième année en stage chez un patron formidable ancien mécanicien de l'aviation Je réussis mon CAP, major du département, et rentre dans la vie d'ouvrier.

C'est le scoutisme et ma promesse en 1957 qui m'ont motivé à cultiver ce plaisir d'apprendre à se former pour mieux connaître pour mieux partager et pour mieux servir. Cela me guidera toute ma vie et encore maintenant j'essaie de toujours respecter cet idéal « toujours prêt ». C'est toutes les bases du bénévolat : volontaire, disponibilité, respecter l'engagement et se former aux compétences en fonction du service que l'on s'engage à fournir. Pour moi c'est le chemin pour être efficace à donner du bonheur aux autres.

En juillet 1961, service militaire puis retour à Laval en 1963. Je reprends mon métier chez un autre employeur. En tant que Responsable Départemental nous nous retrouvons Guillemette et moi à la JOC/JOEF. Elle deviendra mon épouse en octobre 1963, nous avons le bonheur d'avoir rapidement un garçon et deux filles.

Après 15 ans de mécanique je contracte une allergie aux hydrocarbures, obligé de quitter les ateliers, je pars travailler dans le bâtiment pendant 5 années et je ne peux plus participer à des activités de bénévolat.

En 1972, on me propose une place d'employé pour l'entretien des bâtiments du Diocèse de Laval d'où après 25 ans années de service je pars à la retraite en 1972.

J'accepte ensuite la responsabilité de chef de poste Pionner Scout De France. Partager avec ces jeunes l'esprit de Baden Powell fut une équipée formidable partagée avec ma femme et nos enfants. Après 3 années de maîtrise chez les pionniers c'est avec les Guides de France que nous continuons cet engagement très fort et très riche pour tous pendant 12 années.

Depuis, c'est à la Croix Rouge Française que je consacre mon temps libre. Cette grande société de secourisme de service social et humanitaire forme ses bénévoles aux spécialités dans lesquelles leurs adhérents se destinent. Très vite je deviens moniteur de secourisme, chef d'équipe, secouriste de terrain, Directeur Départemental adjoint à la logistique puis Président de la Délégation Croix la rouge de Laval.

Faisant partie de la Sécurité Civile je pars en mission sur les grandes inondations à Angers ou je sauve deux personnes de la noyade, puis une semaine à REDON et au plan ORSEC AZF Toulouse pour une mission d'accompagnement et de soutien psychologique aux sinistrés. Participation aussi au plan POLMAR marée noire logistique et sauvetage des oiseaux mazoutés ; A la retraite étant initiateur des gestes qui sauvent je donne des cours au 42^{ème} (Quartier Ferrié) et en renfort dans les départements voisins dans le cadre des journées d'appel pour la défense (JAPD) près des jeunes.

Après un accident de travail en 1989 je suis déclaré en mi-temps thérapeutique ce qui avec l'accord de la médecine du travail me donne du temps pour les activités de permanences auprès des SDF et des émigrés (activité que je faisais avant mon accident auprès du CCAS de Laval dans un premier temps puis par le 115/ SAO Croix Rouge Française). Aujourd'hui je suis toujours impliqué dans les maraudes hivernales avec l'association REVIVRE ainsi que dans les permanences de la HALTE DE NUIT et de LA PORTE OUVERTE accueil de jour.

Un soutien sans faille et permanent avec une participation quand c'était possible de ma femme avec une coordination de nos emplois du temps familiaux permettent de maintenir le cap et de témoigner auprès de la société et de nos 3 enfants, 11 petits-enfants et un arrière fils petit d'un comportement civique basé sur l'amour des choses bien faites, de tolérance et de respect des traditions et des religions de tous, bref un travail de passion pour le bonheur de tous.

A ceci je dois ajouter que pendant 25 ans j'ai participé en tant que brancardier à l'accompagnement des malades aux pèlerinages de L'Hospitalité Notre Dame de Lourdes de la Mayenne.

Depuis plus de dix années je fais la quête le 1er Novembre pour le Souvenir Français association patriotique et que j'aide dans diverses actions.

Le Scoutisme et la Croix Rouge ayant été après la famille et le travail mes occupations les plus prisées je me gardais un peu de temps personnel pour une passion : la fabrication en métal des véhicules militaires américains qui ont libéré notre département en 1944 et la construction de quelques bateaux à voiles.

Si dans ma vie courante cette distinction n'a rien changé si non que de m'encourager à continuer d'aider, de servir et de témoigner sur l'importance du bénévolat, une chose à beaucoup changé c'est le relationnel dans la vie publique avec ses témoignages de respect et d'admiration qui me confortent dans les idéaux qui ont toujours été les miens. Apprendre - Partager - Servir et qui sont très proches de ce que la société attend de ses Compagnons de l'Association Nationale des Membres de l'ORDRE NATIONAL DU MERITE dont je suis adhérent et porte drapeau.

L'ENGAGEMENT DE NOS MEMBRES

Louis MORTIER



Au service du logement

La période qui a suivi la guerre 1939/1945 a été confrontée au problème du LOGEMENT des populations en raison des destructions dues aux combats et de la FORTE NATALITE. Souvent, trois générations vivaient dans un même logement étroit et inadapté.

Une loi a alors été votée pour donner la possibilité aux familles d'accéder à un logement nouveau. Il s'agissait des « LOGECO » institués sous l'égide du Ministre du Logement du moment : Monsieur COURANT. Institué sous la forme de l'accession, en parallèle avec le locatif, le financement était assuré au moyen d'un prêt (en fonction du nombre d'enfants de la famille) et l'instauration de l'Allocation Logement (l'Aide Personnalisée aujourd'hui).

A titre d'exemple, en 1955 / 1960, un logement coûtant 50 000 francs (anciens) pouvait bénéficier d'un prêt de 80 à 90 % du coût total. L'allocation logement était déterminée en fonction du nombre d'enfants et des ressources du foyer et couvrait 80 à 90 % des remboursements. Par contre, les caisses d'Allocations Familiales ne versaient l'allocation logement que sur justificatif des remboursements, or le paiement des échéances ne pouvait être effectué qu'avec l'apport de l'allocation logement.

Nous avons alors rencontré les agents comptables des Caisses d'Allocations Familiales CAF et MSA et envisagé des prêts relais permettant de régler les échéances du Crédit Foncier, et du Comptoir des Entrepreneurs, sur le justificatif qui en résultait. Les CAF versaient l'Allocation Logement sur prévision des remboursements.

A cette époque, seuls le Crédit Foncier et l'Organisme d'HLM (Crédit Immobilier) étaient habilités à accorder ces prêts d'Etat (fond provenant de la Caisse des Dépôts et Consignations). Monsieur Paul VIVIEN, Conseiller Général de l'époque était le Président du Crédit Immobilier.

J'assurais le secrétariat et la gestion de cet organisme qui réalisait une quarantaine de financements de prêts LOGECO par an pour atteindre près de 500 prêts par an en 1970 / 1980. J'assurais le suivi des familles aidées jusqu'au moment où l'Organisme a recruté un permanent.

Outre les conditions de logement plus convenables, l'intervention du Crédit Immobilier a permis de développer l'activité économique du département de la Mayenne.

L'ENGAGEMENT DE NOS MEMBRES

**Jean-Luc
ALLUARD**



L'engagement auprès des plus démunis

Tout commence il y a 40 ans. Encore étudiant, je bénéficie pendant les vacances scolaires de séjours en « Centre de Vacances et de Loisirs » via le Comité d'entreprise d'EDF (Caisse Centrale d'Activités Sociales du personnel des Industries Electriques et Gazières). Très vite je me sens attiré par l'animation et je décide de m'engager dans une formation au BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) puis à l'âge de 21 ans, je passe le diplôme de Directeur de centre de vacances (BAFD) et je suis nommé Responsable d'un Centre de Vacances et de loisir la même année.

Je suis embauché à EDF GDF en 1986, après quelques mutations professionnelles, je suis nommé en 2001 comme Chef du service Economie Concessionnaire et Travaux pour les départements de la Corrèze et du Cantal avec une mission de Délégué territorial pour le Cantal. C'est aussi en 2001 que j'entre au CA de la mission locale d'Aurillac (EDF GDF SERVICES, entreprise publique est un partenaire privilégié des missions locales).

Mon engagement est visiblement apprécié des représentants politiques et économiques du département du Cantal car je suis proposé comme secrétaire de l'association « Entreprendre au Pays d'Aurillac » présidée par le maire d'AURILLAC et Ministre de l'Agriculture (René SOUCHON).

Arrive maintenant mon séjour en Mayenne. Je suis fier d'occuper un poste de Directeur car je vais pouvoir, enfin, imprimer mon action sur un territoire. Par contre, surprise, aucun contact avec la mission locale, rien non plus au niveau des associations d'insertion par l'activité économique. Jusqu'au jour où je suis convié à une réunion de concertation pour la création d'une école de la deuxième chance à Laval. Je me retrouve par hasard assis à côté du Directeur de la Mission locale de la Mayenne. Je lui fais part de mes expériences et de mon étonnement de ne pas avoir de contact avec la mission locale de la Mayenne. Nous échangeons nos cartes de visite en se promettant de ne pas en rester là. Une nouvelle aventure commence pour moi.

Je rencontre le Président de la mission locale (Michel ANGOT) mais aussi son Président Délégué (Jean FRACHET), très attaché à l'ANMONM 53. Une place se libère au niveau du CA, elle est disponible pour le MEDEF et Jean FRACHET contacte la déléguée générale du MEDEF (notre Présidente) en lui indiquant qu'il aimerait que je sois le candidat désigné. Jean FRACHET quitte son mandat de Président Délégué pour des raisons de santé et Michel ANGOT me propose de le remplacer. Très vite, je suis désigné comme vice-président de l'Union Régionale des Missions Locales des Pays de la Loire (URML) puis pour un mandat au sein de l'Union Nationale des Missions Locales (UNML).

L'école de la deuxième chance (E2C) n'a pas été créée de suite pour des raisons politiques au niveau de la Région des PDL. Il a fallu attendre le changement de majorité pour voir sa création. Pour autant le projet ne s'était pas arrêté et l'école avait vu le jour sous le nom CLE'2R en remplissant des missions identiques à celles confiées aux E2C. J'ai tout de suite été intégré au projet, puis au pilotage de CLE'2R et maintenant dans l'animation de l'E2C avec une convention signée pour 2 ans, avec Enedis, afin de soutenir l'école dans son projet pédagogique.

Pour conclure ce parcours, je m'occupe maintenant de précarité énergétique au niveau national d'Enedis et je Co-anime un groupe de réflexion sur la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté mise en place par le Gouvernement et expérimentée au sein de la Région des Pays de la Loire.

HOMMAGE A NOTRE COMPAGNON HERVE DELALANDE



Hervé nous a brutalement quittés le 17 Novembre dernier.

L'ONM est en deuil : nous perdons un vrai compagnon.

Homme d'engagement, Homme de Passion, Homme de Cœur, Homme de Foi, Hervé était un soutien indéfectible de notre section.

Président de la Commission des Partenariats, il répondait toujours présent à nos nombreuses sollicitations, et son engagement était solide, fraternel, joyeux.

Jeune étudiant en droit, Hervé intègre le stage des élèves officier de réserve de l'Armée de l'Air à Evreux.

Il avait fait sienne la devise de l'Armée de l'Air : « Faire Face » et effectuera de nombreuses périodes de réserve, en parallèle de sa vie professionnelle et familiale, avec en ligne de mire, la formation des jeunes recrues en instruction.

L'Armée de l'Air reconnaîtra son parcours, en le nommant lieutenant-colonel de réserve.

Au nom de cet engagement, Hervé a été distingué par la République, qui l'a fait chevalier de l'ordre national du Mérite, distinction qui lui fut remise à la base aérienne d'Evreux.

Hervé a fait rayonner notre devise « Honneur Solidarité Mémoire ».

Nous perdons un compagnon aux qualités de cœur reconnues de tous, au sourire généreux, à l'humour rieur, qui faisait de chacune de nos rencontres un moment chaleureux d'Amitié partagée.

Nous sommes Fiers d'avoir été de ses Amis, et de la Confiance qu'il nous a accordée.

Homme de Passion, l'aviation le faisait rêver, elle l'a emportée tragiquement.

L'aviateur Antoine de Saint -Exupéry écrivait : « les étoiles sont éclairées pour que chacun puisse un jour retrouver la sienne »

Hervé a brillé dans la vie des siens, Joëlle, Guillaume, Mathieu, Marie, dans la nôtre.

Les Compagnons de l'ordre national du Mérite assurent Mathieu, Marie et leur Famille de leurs Sincères et Amicales Pensées.

Françoise Auvinet

LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

Rencontres Intersections : une première pour l'ANMONM 53



Le 11 Octobre dernier, nous avons accueilli les représentants des Comités des sections du Grand Ouest. Journée de convivialité, de partage, sur nos actions pour rayonner dans les cités et sur les bonnes pratiques. Rendez-vous est pris pour la prochaine édition en Loire-Atlantique le 8 Octobre 2019.

Inauguration du Square du Mérite à Laval



Le 3 décembre 2018, date anniversaire des 55 ans de la création de notre ordre. Le Maire de Laval a inauguré le Square du Mérite, lieu implantation de notre monument de l'Ordre National du Mérite. Une reconnaissance appréciée des compagnons

Remise du fanion aux jeunes sapeurs-pompiers le 03 novembre 2018 à MESLAY du MAINE



Notre section a signé une convention avec le Service Départemental Incendie et Secours de la Mayenne (SDIS 53) et s'engage à former les jeunes sapeurs pompiers volontaires porte-drapeaux.

Nous leur avons remis leur fanion le 3 Novembre 2018.

Centenaire de Jeanne CHESNEL



Honneur à notre compagnon Jeanne CHESNEL pour son centenaire.

Une vie au service du bénévolat.

Conférence sur la garde nationale le 11 décembre 2018



Le 11 Décembre 2018, nous avons organisé, en partenariat avec l'association des membres de la ligue d'honneur, notre désormais traditionnelle conférence de fin d'année. La générale Anne Fougerat nous a présenté l'organisation et les missions de la Garde Nationale.

LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

Nos engagements en 2019

24 Janvier

Cérémonie Sainte Méline

3 Mars

Comité ANMONM 53

7 Mars

Assemblée générale des Officiers de Réserve

16 Mars

Assemblée Générale ANMONM 35

Avril

Chroniques de nos compagnons à France Bleu Mayenne

10 Avril

Présentation de notre section au Préfet de la Mayenne

25 Avril

Assemblée Générale ANMONM 53

23 Mai

Visite de la fromagerie Vaubernier

17 Juin

Comité ANMONM 53

20 Juin

Participation à l'assemblée générale de l'ANMONM à Nîmes

Juillet – Aout

Chroniques à Radio Fidélité

17 Septembre

Visite et déjeuner à la Légumerie de la Mayenne

7 Octobre

Comité ANMONM 53

8 Octobre

Rencontres Intersections des comités à Nantes

14 Novembre

Conférence ANMONM 53/LH : L'Histoire des Religions

Par Marie-José Michel, Professeur à la Sorbonne et Administratrice Nationale de l'ANMONM

Nos membres à l'honneur

Remise des insignes d'Officier de l'ordre national du Mérite à
Nathalie PLANCHAIS le 23 Avril 2019 à Paris



Remise des insignes de Chevalier de l'ordre national du Mérite à
Marc HOREAU le 11 Mars 2019 à Laval



Ils nous ont rejoints en 2019

Denis AUBERT
Marc HOREAU
Sylvie LETENDRE
Bernadette PERROT

Nos Peines

Hervé DELALANDE
Paulette MOUET

LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

ACHATS ARTICLES ONM

Notre section départementale propose de commander décorations et insignes de notre ordre. Lors de notre Assemblée générale, André MESNARD et Maddy ARTHUIS sont à votre disposition pour les commandes.

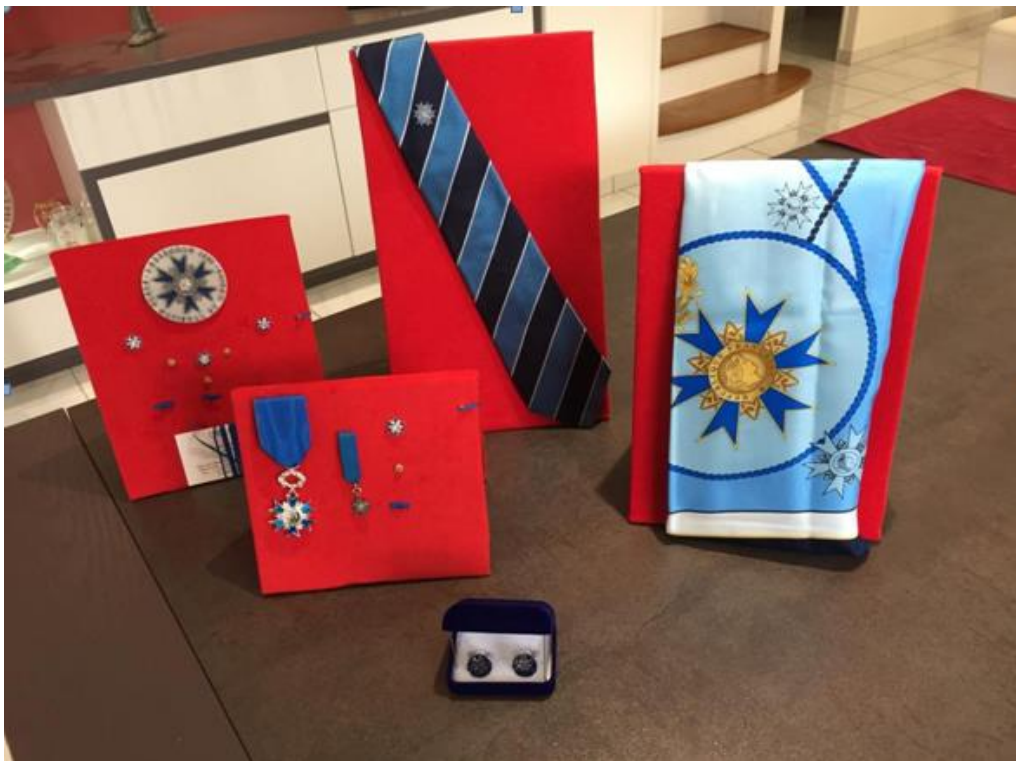
Contact :

Maddy ARTHUIS 06.87.88.79.03 maddyarthuis@gmail.com
André MESNARD 02.43.56.84.06 mesnard.andre@gmail.com

En 2019, nos commandes à nos fournisseurs seront groupées et sont fixées (sauf urgence) aux :

- 31 Janvier 2019
- 30 Avril 2019
- 30 Septembre 2019

Vous trouverez ci-joint les tarifs actualisés ainsi qu'un bon de commande



**ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

SECTION DÉPARTEMENTALE DE LA MAYENNE

COMMANDE DE DÉCORATIONS ET INSIGNES

TARIF 2019 – 1 Mars 2019

Décorations et insignes

	Prix	Quantités	Totaux
O N M : Ordonnances Grades et qualités) Rosettes et divers objets de l'ANMONM) sur demande			
Ordre National du Mérite - Chevalier ordonnance	64 €	x	= €
Ordre National du Mérite - Officier ordonnance	74 €	x	= €
Foulard Dames	NON DISPONIBLE		= €
Ruban ONM à coudre au revers de veste 100 cm	12 €	x	= €
Lot de deux nœuds Chevalier ONM (femme)	16 €	x	= €
Lot de cinq agrafes Chevalier ONM	16 €	x	= €
Médaille 70 mm émaillée ANMONM en coffret	NON DISPONIBLE		= €
Lot de deux rosettes ONM Officier	24 €	x	= €
Pins de l'Association ANMONM	4 €	x	= €
Pins boutonnière Croix ONM Chevalier	14 €	x	= €
Pin's boutonnière Croix ONM Officier	14 €	x	= €
Cravate club 100% soie de l'Association ANMONM	40 €	x	= €
	TOTAL A REGLER		= €

COMMANDE de Monsieur Madame =====

NOM et Prénom = |

Adresse = |

CP et Ville = |

Téléphone = |

Messagerie = |

Chèques à l'ordre de « ANMONM 53 »

Pour toute commande et renseignements :

André MESNARD 62, Quai de BOOTZ 53000 LAVAL
T. 02 43 56 84 06 et 06 10 08 62 03 mesnard.andre@gmail.com



Newsletter de l'ANMONM53 à destination des membres de la section de l'Ordre National du Mérite de la MAYENNE

Directeur de la publication : Françoise AUVINET-FORET

Comité de rédaction : Françoise AUVINET-FORET, Jean-Luc ALLUARD, Michel LIEBERT, Hervé GEROLAMI, Michèle MORATO.

Conception- rédaction : Jean-Luc ALLUARD

La Newsletter de l'ANMONM 53 est éditée par la section ONM de la Mayenne 14 rue des Fossés 53000 LAVAL